

**ACCEPTÉ**

Séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à la salle multi de l'édifice Marcel-Simoneau du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, **le mardi 28 juin 2022 à 17 h 30.**

**Présences :** Mmes Katerine Roy, présidente, Mme Valérie Gagnon, vice-présidente, MM. Philippe Grenier, Étienne Paradis et Jean-François Paradis, membres parents; Mmes Anny Bélanger, Claudia Cyr, Patrick Gauthier, Claudie Potvin, Annie Léveillé, membres du personnel; Mmes Marie-Victoria Dorimain, Violaine Franchomme-Fossé, MM. Christian Bibeau et Olivier Roberge, membres de la communauté; M. Sylvain Racette, directeur général, M. Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration et Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, MM. Donald Landry, secrétaire général et Isabelle Boucher, à titre d'invité et future directrice générale adjointe aux affaires éducatives.

Mme Viviane Guimond participe à la séance à distance.

M. Frank Meunier a prévenu de son absence.

#### **1.0 Séance de travail (privée)**

##### **Quorum de la séance**

Le quorum est constaté à 17 h 31.

#### **2.0 Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel sur les normes de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts**

Mme Katerine Roy, présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

#### **3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 26 avril 2022**

##### **CA 2022-075**

Attendu que le procès-verbal a été remis aux membres du Conseil d'administration au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Philippe Grenier, le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 26 avril 2022 a été unanimement approuvé et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

#### **4.0 Adoption de l'ordre du jour**

##### **CA 2022-076**

Sur la proposition de M. Olivier Roberge, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 28 juin 2022.

## **5.0 Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie**

M. Landry, secrétaire général, explique les démarches régionales avec les CSS de l'Estrie en vue de mettre sur pied un Comité d'enquête qui pourrait profiter des mêmes ressources expertes. Comme prévu à la Loi, les membres du Comité seront nommés au CA en août.

## **6.0 Dépôt du procès-verbal de la séance de cooptation du 7 juin 2022**

Le directeur général dépose le procès-verbal de la séance de cooptation du 7 juin 2022 où Mme Rachel Quirion (milieu communautaire) et M. Marc-André Rouillard (milieu de la santé) ont été cooptés afin de se joindre au Conseil d'administration à titre de membres de la communauté dans leur mandat respectif à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, et ce, jusqu'au 30 juin 2025.

## **7.0 Fiscalité scolaire, exigibilité du premier versement – année scolaire 2022-2023**

### **CA 2022-077**

Attendu que l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que la taxe scolaire est exigible le trente et unième jour qui suit l'expédition du compte de taxe et qu'elle est payable en un seul versement.

Attendu la présentation aux membres du Comité de vérification lors de la rencontre du 31 mai 2022.

Sur la proposition de M. Olivier Roberge, il est unanimement résolu :

1) Que, conformément à l'article 315 de la LIP, le Centre de services scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde pour l'année scolaire 2022-2023;

2) Que seul le montant du premier versement échu soit alors exigible.

## **8.0 Informations de l'équipe de la Direction générale**

- A) Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, fait le point sur différents dossiers à caractère administratif (mission).
- B) M. Patrick Guillemette, directeur général adjoint aux affaires administratives par intérim, fait le point sur différents dossiers à caractère administratif (soutien à la mission).
- C) M. Sylvain Racette, directeur général, procède à la reddition de comptes des décisions du directeur général pour la période du 15 avril au 16 juin 2022.

## **9.0 Parole du public et suivi**

Rémi Fontaine, directeur général, et Émilie Roy, coordonnatrice aux services aux athlètes et aux communications, nous présentent *Excellence sportive Sherbrooke*.

## **10.0 Remerciements du directeur général**

M. Sylvain Racette, directeur général remercie Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe de notre Centre de services et future directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets pour sa contribution à l'organisation depuis de nombreuses années.

M. Racette remercie également les membres sortants du Conseil d'administration qui termine leur mandat au 30 juin 2022 et qui ne seront pas de retour pour un nouveau mandat : Mme Claudia Cyr, représentante du personnel d'encadrement; M. Christian Bibeau, membre de la communauté représentant le milieu communautaire; Mme Violaine Franchomme-Fossé, membre de la communauté représentant le milieu de la santé.

#### **11.0 Parole des membres du CA**

Les membres du CA sont invités à prendre la parole quelques minutes.

#### **12.0 Levée de l'assemblée**

À 20 h 10, sur la proposition de M. Jean-François Paradis, il est unanimement résolu de lever la séance.

#### **13.0 Évaluation de la rencontre par les membres du CA**

À la suite de la levée de l'assemblée, les membres du CA font l'évaluation de la rencontre en privé.

---

**Katerine Roy,  
Présidente**

---

**Donald Landry,  
Secrétaire général**